

Commune de Bulle
Séance du Conseil Municipal du mardi 8 avril 2014
sur convocation du 2 avril 2014

Tous les membres présents
 Secrétaire : Michel Gresset

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du dimanche 30 mars 2014

Vote des taxes ménagères

Rappel des taux : **TH 15,19 % (CFD 5,92%), TFB 9,74% (CFD 3,73%), TFNB 16,8% (CFD 6,42%)**.
 Le CM décide à l'unanimité de ne pas changer les taux.
 A noter : la CFE est perçue par la CFD dans le cadre de la FPU au taux de 18,74%.

Indemnités de fonctions du maire et des adjoints

Depuis la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, les communes de moins de 1000 habitants, et elles seules, sont tenues d'allouer à leur premier magistrat l'indemnité maximale prévue par la loi soit 17% de l'indice 1015. Après vote, le CM décide d'attribuer l'indemnité maximale au maire par 10 voix (Mr Ménétrier Dominique n'a pas participé au vote). L'indemnité de chacun des 3 adjoints correspond à 6,6% de l'indice 1015.

Vote du BP 2014 pour le budget général

Les investissements principaux sont : restauration du poids public, travaux au cimetière, travaux aux vestiaires et au terrain de football, travaux d'extension de l'ASA et aménagement de la place de la citerne Chambelland pour environ 80 000 €.

Le budget général 2014 est voté à l'unanimité.

Budget général	Budget primitif 2014
<i>Section Fonctionnement</i>	
Dépenses	355 134,88 €
Recettes	361 228,82 €
	6 093,94 € (Excédent)
<i>Section Investissement</i>	
Dépenses	266 277,03 €
Recettes	266 277,03 €
<i>Résultat global</i>	6 093,94 € (Excédent)

Budget bois	Budget primitif 2014
<i>Section Fonctionnement</i>	
Dépenses	42 410 €
Recettes	66 764 €
	24 354 € (Excédent)
<i>Section Investissement</i>	
Dépenses	14 689 €
Recettes	14 689 €
<i>Résultat global</i>	24 354 € (Excédent)

Vote du BP 2014 pour le budget Bois

Coupes prévues parcelles 12 et 15 pour 42 000 € environ
 Travaux et plantations prévus parcelles 6 et 14 pour 5 500 €
 A noter un reversement prévu de 15 000 € au budget général

Le budget bois 2014 est voté à l'unanimité.

Vote du BP 2014 pour le bâtiment locatif

Travaux prévus d'amélioration de la ventilation et de l'isolation dans 2 appartements pour 4 500 € environ.

Le budget bâtiment locatif 2014 est voté à l'unanimité.

Budget bâtiment locatif	Budget primitif 2014
<i>Section Fonctionnement</i>	
Dépenses	25 565 €
Recettes	37 560,10 €
	11 995,10 € (Excédent)
<i>Section Investissement</i>	
Dépenses	26 088,68 €
Recettes	26 088,68 €
<i>Résultat global</i>	11 995,10 € (Excédent)

Vote du BP 2014 pour le lotissement du Chazal.

A noter que ce budget sera clos à la fin des travaux de finition (courant premier semestre 2014).

Le budget lotissement 2014 est voté à l'unanimité.

Budget lotissement	Budget primitif 2014
<i>Section Fonctionnement</i>	
Dépenses	95 360 €
Recettes	95 593,86 €
<i>Résultat global</i>	233,86 € (Excédent)

Délégations d'attribution au maire

Après avoir entendu l'exposé du maire concernant l'article L 2122-22 du CGCT, le CM après délibération, donne délégation au maire, pour la durée de son mandat, de pouvoir appliquer les alinéas contenus dans cet article.

Désignation des membres élus du CM au CCAS

Rappel : le Maire est président du CCAS.

En application des articles R 123-7 et suivants du code de l'action sociale et des familles, le maire expose que **la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS sont élus par le conseil municipal** au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panache, ni vote préférentiel.

La délibération du CM en date du **23 novembre 2011** a décidé de fixer à **8** le nombre de membres élus au conseil d'administration du CCAS.

4 membres sont élus par le CM : **Mme Isabelle Jeannin, Mme Sophie Morel, Mr Janick Millet, Mr Jean-Claude Barçon.**

Désignation des délégués du CM au Syndicat des Eaux de Vau les Aigues

Sont désignés par le CM : **Syndicat des Eaux de Vau les Aigues : Mr Christophe André et Mr Cédric Chambelland** comme titulaires ; **Mr Janick Millet et Mr Benjamin Mathis** comme suppléants.

Désignation des délégués du CM au SEVAD (Syndicat des écoles de la vallée du Drugeon)

Sont désignés par le CM : **Mme Isabelle Jeannin, Mr Dominique Ménétrier et Mr Maxime Pontarlier** comme titulaires ; **Mme Dominique Perny, Mme Sophie Morel et Mr Cédric Chambelland** comme suppléants.

Désignation des délégués du CM au Syndicat Bulle-Dompierre

Sont désignés par le CM : **Mme Sophie Morel, Mr Dominique Ménétrier et Mr Christophe André, Mr Benjamin Mathis** comme titulaires ; **Mme Isabelle Jeannin** comme suppléante.

Ouverture des autres commissions à des membres extérieurs au CM

Une information aux habitants sera distribuée prochainement pour inviter les personnes intéressées à intégrer les commissions suivantes :

- CCAS : centre communal d'action sociale,
- Forêts, chemins ruraux, terrains communaux,
- Culture, fleurissement du village, loisirs, vie associative, bulletin municipal.

La séance est levée à 23 h15.

Le secrétaire.